

**CITERNES À MAZOUT**

# N'attendez pas décembre!



Philippe Cordonier, de l'Union pétrolière (à gauche) et Jean-Jacques Piota, président de Swissoil Valais. NF

**VINCENT PELLEGRINI**

N'attendez pas le mois de décembre pour remplir votre citerne de mazout. Tel est le message délivré hier à l'intention des consommateurs par Swissoil Valais – les marchands de mazout de notre canton – qui tenait son assemblée à Sion.

**Taxe.** Le montant de la taxe CO<sub>2</sub> frappant les combustibles fossiles (mazout, gaz naturel, charbon) triplera en effet le 1er janvier prochain comme l'a décidé le Conseil fédéral. Pour remplir une citerne de mazout de 2000 litres, et si l'on se base sur les prix actuels, cela représentera une augmentation de la facture de 120 à 140 francs. Autrement dit, on risque de voir en décem-

bre beaucoup de propriétaires commander au dernier moment du mazout pour échapper à l'augmentation de la taxe. Mais comme l'a expliqué hier Jean-Jacques Piota, le président de Swissoil Valais, les marchands de mazout ne pourront pas livrer tout le monde dans les délais car le nombre de camions ravitailleurs est limité. Si beaucoup de gens commandent en décembre, bien des propriétaires ne recevront le mazout qu'en janvier et paieront donc le surplus de taxe. Conseil donné: remplissez votre citerne

le plus tôt possible avant décembre, et même maintenant.

**Energie compétitive.**

Quant à Philippe Cordonier, responsable combustibles à l'Union pétrolière suisse, il a expliqué que si l'on prend la pé-

riode de 1990 à 2009 et si l'on compare le prix pour l'énergie de chauffage (prix moyen en centimes par kWh), le mazout restait très bon marché par rapport à l'électricité et au gaz naturel (et actuellement même par rapport aux pellets de bois). Seules exceptions, des pics passagers lors des étés 2000, 2005 et 2008.

**Foire du Valais.** Les fabricants de chaudières à mazout et les spécialistes conseilleront gratuitement les consommateurs le 6 octobre sur le stand de Swissoil à la Foire du Valais. D'autant plus que la branche offre maintenant des solutions pour mettre en appoint au mazout du chauffage solaire, par exemple pour chauffer l'eau. La branche pétrolière offre même mille francs de mazout (par foyer) aux mille premières personnes en Suisse qui remplaceront leur chauffage à mazout existant par une chaudière à condensation en y ajoutant une installation solaire thermique (voir [www.mazout.ch](http://www.mazout.ch)).

